

Si vous ne pouvez pas payer vos cotisations et que vous ne prévoyez pas de travailler dans la juridiction de l'ACTRA au cours de l'année à venir, envisagez de vous retirer plutôt que d'être suspendu. Cela facilitera votre réintégration et vous évitera de payer des cotisations antérieures et des frais de réintégration coûteux.

Les règlements de l'ACTRA prévoient la suspension automatique de l'adhésion si les cotisations ne sont pas payées et que l'adhésion n'a pas été retirée. Les membres suspendus ne peuvent pas travailler dans la juridiction de l'ACTRA et s'exposent à une amende s'ils travaillent pendant leur suspension. Une fois suspendu, la réintégration exige que vous payiez toutes les cotisations et tous les droits impayés, plus des frais de réintégration de 10 %.

COÛT du retrait

Pour se retirer, il faut payer un droit unique de seulement 25 % de la cotisation annuelle de base. Vous pouvez vous retirer indéfiniment, mais vous devrez payer les cotisations au prorata pour l'année de votre réintégration.

En cas de retrait, vous payez des frais de 10 % pour tous les chèques commerciaux résiduels que vous recevez et l'ACTRA PRS déduira 25 % de tous les paiements de frais d'utilisation.

Votre régime d'avantages sociaux avec l'AFBS peut être affecté par un retrait. Veuillez contacter l'AFBS au (416) 967-6600 pour en savoir plus.

COMMENT SE QUALIFIER pour le retrait ?

Pour se retirer, il faut être membre en règle et avoir acquitté toutes les cotisations et tous les droits antérieurs. Vous devez être membre à part entière de l'ACTRA depuis au moins un an.

COMMENT SE RETIRER

Remplissez et retournez le formulaire ci-dessous ou communiquez avec Colleen Necheff, administratrice nationale des membres par courriel à cnecheff@actra.ca ou par téléphone au 1-800-387-3516, poste 4037.

COMMENT REJOINDRE ACTRA après avoir été en retrait

Pour rétablir votre adhésion, vous n'avez qu'à payer votre cotisation annuelle de base (au prorata).

N'oubliez pas que si vous êtes suspendu ou en retrait, vous ne pouvez pas travailler dans la juridiction de l'ACTRA.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RETRAIT

N° D'ADHÉSION : _____

NOM DE SCÈNE : _____

Je, _____, soussigné(e) suis un(e) membre à part entière en règle, dont les cotisations sont payées, et je demande à être retiré(e). J'ai lu ce qui précède et je comprends que des frais de service me seront facturés sur les chèques de la Commercial and Performers' Rights Society (PRS) et que mes avantages seront affectés. Je réactiverai mon adhésion et paierai les cotisations au prorata lors de mon prochain engagement dans la juridiction de l'ACTRA.

SIGNATURE : _____

DATE : _____
 Jour Mois Année

Mode de paiement ci-joint : Visa Mastercard Chèque

N° de carte de crédit : _____

Date d'expiration : _____
 Mois Année

Nom du titulaire de la carte : _____

Nom du titulaire de la carte tel qu'il apparaît sur la carte